



## RÈGLEMENT MATCH PLAY - 2026 -

### Conditions d'inscription

Réservé aux joueuses et joueurs ayant disputé **au moins 1 compétition individuelle enregistrée par la FFG depuis le 1er janvier 2025.**

Seuls les membres à jour de la cotisation ASGCO peuvent participer.

### Inscriptions

L'enregistrement des inscriptions se fera sur ISP depuis un lien depuis l'ASGCO

Date limite d'inscription 24 mars 2026.

**N.B** Pour faciliter l'organisation des parties il conviendra de faire figurer son numéro de téléphone lors de l'inscription.

### Edition des tableaux

**3 tableaux : Dames, 1<sup>ère</sup> série Messieurs, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries Messieurs**

La participation sera limitée à :

- 24 joueurs retenus dans l'ordre de leur inscription pour les Dames
- 24 joueurs pour les 1<sup>ère</sup> série Messieurs, à
- 32 joueurs pour les 2<sup>èmes</sup> et 3<sup>ème</sup> série Messieurs.

Le tirage au sort sera effectué par les responsables de la commission sportive.

**Affichage des tableaux le 29 mars 2026.**

### Règlement

Les parties se déroulent sur 18 trous, en stroke-play, par élimination directe.

En cas d'égalité au trou 18, les joueurs devront se départager en « **Play Off** » selon le principe de « **la mort subite** » (trous 1, 2 3 etc...) **sans coups rendus.**

- **1<sup>ère</sup> série Hommes** (index maxi 12,4)  
Départ des boules blanches, **sans** coups rendus.
- **Série Dames**  
Départ des boules rouges **avec** coups rendus.
- **2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries Hommes**  
Départ des boules jaunes **avec** coups rendus.

### Calcul des coups rendus (série Dames et 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> séries Messieurs) :

- Les index de référence seront ceux connus au jour de la partie
- Les coups rendus sont attribués selon la table des coups rendus du parcours au jour du match
- Les coups rendus sont basés sur le handicap de jeu ramené à **30** maximum pour les **Dames**, à **25** maximum pour les **Messieurs au jour de la partie** et arrondis à l'entier le plus proche (0,5 est arrondi vers le haut)
- Le joueur dont l'index est le plus élevé reçoit les  $\frac{3}{4}$  de la différence avec le handicap de jeu de son adversaire.

### Exemples :

**Messieurs** : A index = 45, ramené à 25 contre B index = 13,3 : différence 11,7 arrondie à 12 coups rendus ramenés à 9 suivant la règle de la FFG

**Dames** : A index = 45 ramené à 30 contre B index = 14 : différence 16 coups rendus ramenés à 12 suivant la règle de la FFG.

### Planning

#### **Pour toutes les séries :**

- 1<sup>er</sup> et second tour entre le 1 avril et le 31 mai
- Quarts de finales entre le 1 juin et le 31 juillet
- Demies- finales entre le 1 août et le 30 septembre
- Finale au plus tard le 31 octobre

**Le respect des dates** des différentes phases pour disputer les matchs **est impératif**. Une partie prévue entre 2 joueurs ne **peut être reportée qu'une seule fois** en cas d'indisponibilité de l'un des joueurs. [La partie ne peut en aucun cas être reportée en dehors des dates limites prévues.](#)

[Les joueurs doivent inscrire leur résultats sur le tableau qui sera disponible à l'accueil.](#)

En cas de non inscription du résultat sur les tableaux à la date limite prévue, les joueurs n'ayant pu disputer leur partie **seront éliminés**.

La remise de prix se déroulera à l'occasion de la coupe du Président.